08/09/2009 univadis







24/10/07 Dr Rémy L. (Nord)

Historique des remboursements : comment ça marche

L'Historique des remboursements s'installe dans le paysage informatique des médecins, tandis que le DMP est de nouveau repoussé. Ce nouvel outil de l'Assurance maladie permet en tout cas de consulter la consommation de soins (remboursés) d'un patient sur les 12 derniers mois, sous réserve de son consentement. Et à condition d'avoir chargé les composants nécessaires sur votre ordinateur. Comment procéder ?

L'Assurance maladie a reçu cet été le feu vert de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) pour généraliser le dispositif de consultation sur Internet de l'Historique des remboursements (généralement appelé web médecin) qui permettra aux praticiens équipés de prendre connaissance des remboursements intervenus pour un patient donné dans cinq catégories : actes médicaux et dentaires, produits pharmaceutiques, actes de biologie, de radiologie, et arrêts maladie indemnisés.

Installation

Avant de pouvoir interroger le serveur de la Sécurité Sociale, vous aurez besoin, en tant que professionnel de santé :

d'un logiciel agréé de télétransmission (1.40 ou 1.31)

d'un lecteur de Carte Vitale (et CPS)

d'une connexion Internet à haut débit (ADSL ou câble)

Il est tout à fait possible d'installer soi-même les composants nécessaires pour accéder au service en ligne, en suivant pas à pas les recommandations publiées sur le site de l'Assurance maladie, ou en appelant la hot-line au 0820 77 30 30 (0,112 euro/mn depuis un poste fixe) ou encore par courriel : support-technique-ps@cnamts.fr.

Personnellement, j'ai reçu la visite du correspondant informatique de ma CPAM qui m'a assisté dans l'installation compte tenu de ma configuration informatique :

Logiciel HelloDoc en version béta, CDC 1.40

Lecteur XIRING Vital'Act flashé en 1.40

Branchement USB du lecteur (avec un driver de... Windows 2000 qui fonctionne parfaitement)

Mais si vous voulez l'installer seul, il vous suffira d'aller sur le site www.ameli.fr, rubrique «Professionnels de santé», puis «Exercer au quotidien» et «Historique des remboursements».

Là, vous serez dirigé vers http://www.presta.ext.cnamts.fr où vous pourrez télécharger et installer deux logiciels :

InstSrvSVCNAM_010702.exe (600 Ko) setupV2.0.2-crypto-API503-win32.exe (4.08 Mo)

Les utilisateurs de Mac ne sont pas oubliés, les softs sont compatibles Apple.

Une fois les composants téléchargés, vous obtenez deux icônes supplémentaires près de l'horloge en bas à droite de votre écran,

une icône verte et une puce qui vire au vert après interrogation du code porteur à 4 chiffres de votre CPS.

08/09/2009 univadis





Cliquez pour agrandir

Cliquez pour agrandir

Sachez que l'installation met également à jour le logiciel CPS Gestion en version 5.03 ; celui-ci permet de modifier le code porteur de votre CPS ou même de la débloquer si besoin.

Utilisation

C'est finalement très simple puisqu'il suffit de se connecter avec un navigateur sur http://www.presta.ext.cnamts.fr

Notez que vous devrez aller, sous Internet Explorer, dans les paramètres de sécurité (Outils/Options) et désactiver la demande de sélection de certificat.

Sous Firefox, il faut aller dans les Outils/Options, onglet «Avancés» puis «Périphériques de sécurité» puis «Charger». Il faut ensuite parcourir votre disque dur (à la racine de Windows) pour trouver la DLL : cps_pkcs11_w32.dll, bien mettre en affichage «détails» pour afficher correctement ce fichier (sous Vista notamment).





Cliquez pour agrandir

Cliquez pour agrandir

Une fois arrivé à une page sécurisée du type https://www.presta.ext.cnamts.fr/portal/page? vous devez indiquer votre code porteur, puis insérer et lire la carte Vitale.





Cliquez pour agrandir



Puis vous choisissez un bénéficiaire

et arrivez sur cette page:

Cliquez pour agrandir



Cliquez pour agrandir



Cliquez pour agrandir

Sur la partie gauche de l'écran, vous pouvez choisir de voir l'historique des paiements et l'information sur le médecin traitant du patient.

Pour l'historique, vous accédez à 5 onglets, donnant des informations depuis un an :

Soins médicaux et dentaires

Pharmacie/fournitures (lunettes par exemple)

Radiologie

Biologie

Arrêts indemnisés.

08/09/2009







Cliquez pour agrandir

Cliquez pour agrandir

Cliquez pour agrandir

Il faut savoir que la consultation de ces données ne peut se faire sans l'accord du patient qui vous présente sa carte Vitale simplement pour établir une FSE. D'ailleurs, à cet effet, j'ai reçu de la CPAM des plaquettes d'information ainsi qu'une affiche à poser dans la salle d'attente.

Il va de soi que l'outil est innovant. Mais, au-delà de l'aspect pratique pour connaître l'historique médical d'un patient de passage, on note le côté «flicage», surtout pour les «nomades» qui consultent trop de médecins et profitent du «système». L'exemple type est celui du toxicomane inconnu qui débarque dans votre cabinet et «demande» certains médicaments. On pourra alors l'orienter vers une structure adaptée pour son sevrage et éviter des prescriptions redondantes.

Le rôle du médecin libéral, généraliste ou spécialiste, est de soigner correctement ses patients avec un souci permanent d'économies de santé, mais il ne faudrait pas chercher à le transformer en «Super Mario» de la Sécu, la relation médecin-patient y perdrait certainement en qualité, en confiance et en respect mutuel.

10.08 UVD 07 F 0764 IN

Retour à la liste des astuces

Ce service vous est offert par univadis et les Laboratoires MSD-Chibret. Le contenu de ce service est fourni par DL Infos et ne reflète pas nécessairement l'opinion de univadis ou des Laboratoires MSD-Chibret. DL Infos 2007